



Separé du pere de mon fils, decision du juge rendu, mais peu expl

Par **bretonnedu56**, le **22/12/2013** à **23:32**

bonjour separé du pere de mon fils depuis 3 ans, nous sommes passé devant le JAf, celle ci as rendu son jugement au mois de novembre(c'etai la 3eme fois que nous passions devant elle) rnl la garde alternée est maintenu, et elle as mis en place que la journée de noel devait etre passé chez son pere les années impairs et chez moi les années pairs..rn rn ma question est sachant que cette année noel tombe ma semaine, quand dois je donner mon petit a son pere?rn rn mon avocate m'as dit que la journée de noel etait le 25 et que donc je devai laisser le petit a son pere de 8h a 18h...rn rn Mais l'avocat du papa lui as dit de venir le chercher a minuit...ceux que je trouve inadmissible, sachant qu'as cette heure ci mon fils dormira...rn rn rn que dois je faire? merci de vos réponses

Par **aliren27**, le **23/12/2013** à **06:03**

Bonjour,rn rn pourquoi n'essayez vous pas de vous entendre..... Un jugement est la mais rien ne vous empêche d'être plus souple que lui.....Ma sœur est dans le même cas et elle laisse partir son petit bout le soir du réveillon donc le 24 vers 18 heures et il lui ramène le 25 entre 18 et 19 heures, et cela fait 5 ans qu'ils ont mis de coté leurs griefs pour le bien de ce qu'il ont de plus cher.rn rn Proposez lui de venir le chercher la veille et vous verrez sa réaction.....rn rn Quant a votre avocate, pourquoi le 25 commencera a 8 heures ???? et pas a 7 heures, 1 heure ou minuit ? Soyons raisonnables..... rn rn Cordialement

Par **bretonnedu56**, le **23/12/2013** à **09:18**

je suis raisonnable mais avec lui la discussion es rompu depuis longtemps, la situation es compliqué dirons nous, la juge as mis ce systeme en place pour que chacun des parent ai le petit pour les fetes, ce que je trouve plutot bien comme systeme...

Par **aliren27**, le **23/12/2013** à **10:28**

oui, c'est bien mais vous n'arrivez quand même pas a vous mettre d'accord.... faites un pas en avant et vous verrez il suffit parfois de peu de chose pour réentamer le dialogue.
Bonnes fêtes